

# FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2020 Association LE MARTOURET

NOM de l'enfant :  Prénom :			
Date de naissance : / □ Garçon □ Fille			
N° d'allocataire	CAF :		
NOM, prénoms et ADRESSE des parents :			
TELEPHONES:  Domicile:			
indiquées et le lien de parenté éventuel :			
Téléphone :			
Je soussigné(e) (Père, mère), Responsable légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et les accepter.			
A:	, le : 2020.		
Signature :			

#### **FICHE SANITAIRE**

Vaccinations – Merci de fournir la copie des pages Vaccination du carnet de Santé.  DT ou Tétracoq, date du dernier rappel :				
Antécédents de l'enfant, a-t-il eu les maladies suivantes ?  ROUGEOLE SCARLATINE OREILLONS VARICELLE COQUELUCHE RUBEOLE RHUMATISME ARTICULAIRE CONVULSIONS ASTHME EPILEPSIE Autres maladies : Allergies : Interventions chirurgicales et dates :				
L'enfant poursuit-il un traitement médical et pour quel motif :				
Suit-il un régime spécial :				
Indiquez, s'il y a lieu les observations concernant votre enfant :				
Cette fiche a été conçue pour recueillir les renseignements médicaux qui pourront être utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé. Si l'état de santé de votre enfant nécessite une consultation médicale au cours du séjour, vous en serez immédiatement informés et nous vous demanderons le remboursement des frais occasionnés avant de vous adresser la feuille de soins.				
AUTORISATION PARENTALE :  J'autorise mon enfant à pratiquer l'ensemble des sports et des activités prévues au Centre de vacances et d'utiliser tous les moyens de transports liés à la vie du centre.				
Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le Directeur du Centre à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux)  Signature :				

### **CONSEILS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES**

### a. Conditions générales d'inscription

Il est impératif d'inscrire l'enfant auprès de nos services (au moins la veille pour le lendemain). Le séjour devra être soldé au début de la journée, <u>au plus tard le soir avant le départ</u>.

## Prestations et tarifs

Les tarifs comprennent la partie forfaitaire du séjour (réception des enfants, alimentation, activités et matériel sportif, encadrement par des personnes diplômées et spécialisées). Les bons vacances (CAF, MSA, aide Mairie) sont acceptées. La hausse des prix indépendante de notre volonté nous contraindra à réajuster nos tarifs.

## Administratif

Le dossier et la fiche sanitaire de l'enfant doivent impérativement être déposés le premier jour d'inscription. Ce sont des pièces indispensables pour valider l'inscription de l'enfant.

### Annulation

Aucun frais ne vous sera refacturé mais par correction nous vous demandons de bien vouloir nous en informer rapidement. En cas d'interruption du séjour ou de renvoi pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera effectué. L'Association Le Martouret se réserve le droit d'annuler un séjour dont le nombre de participants nécessaire à sa réalisation n'est pas suffisant.

## Organisation de la journée

08h30-09h00 : Accueil échelonné des enfants (Merci d'arriver à 8h30 pour les activités Equitation et Défi Aventure)

09h15-09h30: Présentation des activités au choix

09h30-12h15 : Activités 12h30-13h30 : Repas 13h30-14h45 : Temps calme

13h30-14h45 : Temps calme 15h00-16h30 : Activités

16h30-16h45 : Goûter (possible de l'emporter sur les lieux de l'activité)

16h45-17h45 : Activités 17h45-18h00 : Fiches de suivi

18h00: Retour famille

## b. Règles du centre

L'enfant est invité à se conduire correctement envers l'équipe d'encadrement et ses camarades et de respecter les règles de vie qui lui sont données dès son arrivée : consignes horaires transmises par ses animateurs, déplacements, interdiction absolue de fumer (même avec autorisation des enfants), violence verbale ou physique.

## Objets de valeur

Nous déconseillons aux jeunes d'apporter avec eux bijoux, appareils photos de valeur, vêtements de marque, baladeurs, espèces... Nous déclinons toute responsabilité en cas de destruction, de vol ou de perte. En aucun cas ces objets ne seront remboursés.

## > Renvoi

Si le comportement d'un enfant était de nature à contrarier le bon déroulement d'un séjour, à troubler profondément le séjour, le Martouret se réserverait le droit d'interrompre son séjour et de procéder à son renvoi aux frais des parents. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Nous vous rappelons aussi les quelques cas pour lesquels l'éviction du centre est inéluctable et immédiate :

- Vols
- Usage de drogue
- Relation adulte-ado
- Avertissements répétés pour cigarette
- Violence physique

Je soussigné	responsable de l'enfantresponsable de l'enfant	, certifie
avoir pris connaissance des cond	ditions générales d'inscription et du règlement intérieur et	certifie les accepter.
Date:	Signature précédée de la mention	« Lu et approuvé »